



Association pour la **G**ouvernance de la **T**erre, de l'**E**au et
des **R**essources Naturelles

avec le soutien actif de Terres d'Europe-Scafr et de l'**A**gence de la **P**ropriété
Agricole polonaise

Les politiques agricoles foncières en Pologne

Enquête auprès de quelques exploitations types

Juillet 2014

Rapport de Stage

Tunvezh Gloaguen-Grandjean

Stage de Master 1 Développement Agricole et Politiques Économiques

La répartition des terres en Pologne entre les exploitations agricoles, et la structuration de ces exploitations, ne peuvent se comprendre qu'à la lumière de l'évolution des politiques foncières successives qui y ont été menées. Rappelons brièvement qu'à l'ouest du pays la production est historiquement destinée à l'exportation, et repose sur l'activité de quelque très grandes exploitations. Ce sont les propriétaires de ces exploitations qui ont changé au cours des derniers siècles. Les grands propriétaires terriens y ont d'abord été des citoyens allemands, et ce jusqu'à la seconde guerre mondiale. Les gouvernements polonais successifs ont ensuite nationalisé ces exploitations. Depuis la période de libéralisation de l'économie du pays (début des années 1990), les fermes d'État ont été privatisées, au profit d'exploitants individuels d'une part, mais avec l'émergence d'une classe d'exploitations sociétaires qui n'existait pas avant la guerre. A l'est de la Pologne, les grandes exploitations étaient rares au moment de l'arrivée des communistes au pouvoir, suite aux réformes agraires mises en place par les russes au XIXe siècle. Depuis, les petites exploitations familiales produisant pour l'auto-subsistance et pour le marché local y sont restées nombreuses, bien que l'on puisse y noter une légère tendance à la concentration des terres et à l'agrandissement des exploitations. Quelques grands propriétaires issus de la noblesse locale ont été expropriés par les gouvernements polonais communistes, et les exploitations qui avaient été constituées sur cette base sont aujourd'hui en cours de privatisation.

Ces tendances reprises de sources diverses et synthétisées ici à l'extrême méritaient d'être illustrées et nuancées par une observation de terrain. Au cours d'un séjour d'un mois (juillet 2014), quinze exploitations ont été visitées, sélectionnées dans l'objectif de présenter une partie de la diversité des exploitations polonaises. Deux régions (voïvodies) ont été sélectionnées, chacune illustrant les deux parcours historiques décrits plus haut : la Grande-Pologne est une région ayant fait partie de la Prusse orientale au cours du XVIIe siècle, et susceptible de présenter des cas de plus grandes exploitations que la voïvodie de Lubelskie, située à l'est. La taille moyenne des exploitations agricoles de Grande-Pologne (13,51 ha en 2014 selon l'Agence nationale de la Restructuration et de la Modernisation de l'Agriculture) ne correspond pas à la moyenne nationale la plus élevée (22,92 ha), mais est bien supérieure à celle de la voïvodie de Lubelskie (7,54 ha).

Le choix a été fait dans cette enquête de considérer comme exploitation agricole toute unité physique ou morale de production de produits agricoles, sans seuil minimum de superficie des terres en production. L'État polonais, lui, reconnaît uniquement les exploitations de plus de un hectare.

Une partie des exploitants ont pu être rencontrés grâce l'Agence de la Propriété Agricole (APA) polonaise, agence chargée de la gestion des propriétés du Trésor public dans le domaine agricole. L'APA nous a introduit auprès d'eux et nous a apporté un soutien qui a été tout à fait essentiel pour notre travail. Chaque agence régionale a choisi quelques exploitations, chacune représentative d'un aspect différent du panel de structures existant dans sa voïvodie, suivant des critères de taille, de faire-valoir des terres exploitées et d'histoire de ces terres. Les exploitations ainsi rencontrées introduisaient cependant un biais, car les agences ne sont en contact qu'avec des exploitations ayant effectué des transactions importantes avec elles, et le plus souvent

parce qu'elles sont locataires auprès d'elles. La taille des exploitations visitées par l'intermédiaire de l'APA est bien supérieure à la moyenne de chaque voïvodie : l'exploitation la plus petite que nous ayons visité mettait en valeur environ 60 ha. De plus, chacune de ces exploitations possède des terres situées dans une zone dans laquelle avaient été mises en place des fermes d'État. Ce biais a été rectifié dans la mesure du possible, par un travail de recherche de terrain autonome. Les exploitants rencontrés en dehors des agences sont ceux qui ont accepté de se faire aborder par une inconnue et de prendre le temps de discuter avec elle de leur exploitation.

Chaque rencontre donnait lieu à un entretien avec le ou les chefs d'exploitation lorsque ceux-ci étaient présents, ou avec un autre responsable en cas d'absence. Le temps de discussion était suivi d'une visite partielle de l'exploitation et de ses différentes activités de production. La durée passée sur l'exploitation variait en fonction de la disponibilité des exploitants d'une part, mais aussi de celle de l'agent de l'APA chargé de m'accompagner sur les exploitations concernées. Les rencontres n'excédaient donc pas 3 heures.

Liste typologique des exploitations visitées

I – Voïvodie de Lubelskie (Est)

- A) Exploitations supérieures à 300 ha
 - a. Exploitations sociétales
 - Exploitation n°1 : Triple agro-société, 1 200 ha, polyculture-élevage de vaches à lait.
 - b. Exploitations individuelles entrepreneuriales
 - Exploitation n°2 : Sławomir B..
- B) Exploitations entre 300 et 50 ha
 - a. Exploitations individuelles entrepreneuriales
 - Exploitation n°3 : Piotr N., 200 ha, fruits rouges.
 - Exploitation n°4 : Dariusz B., 90 ha, fruits rouges et polyculture-élevage de porcs
 - b. Exploitations individuelles familiales
 - Exploitation n°5 : Sławomir K., 80 ha, polyculture-élevage de vaches à lait.
- C) Exploitations entre 50 et 1 ha
 - a. Exploitations individuelles familiales
 - Exploitation n°6 : Andrzej B., 15 ha, polyculture-élevage de bovins à viande.
 - Exploitation n°7 : Grzegorz K., 13 ha, polyculture-élevage de bovins à viande.
- D) Exploitations inférieures à 1 ha
 - a. Retraités
 - Exploitation n°8 : Vieille dame, potager, blé et poules.

II – Voïvodie de Grande-Pologne (Ouest)

- A) Exploitations supérieures à 300 ha
 - a. Exploitations sociétales
 - Exploitation n°9 : Complexe sociétaire agro-industriel, 10 000 ha, polyculture-élevage
 - Exploitation n°10 : Société privée d'ex employés de la ferme d'Etat, 560 ha, polyculture-élevage de vaches à lait.
 - Exploitation n°11 : Coopérative, 350 ha, polyculture-élevage de porcs naisseurs
- B) Exploitations entre 300 et 50 ha
 - a. Exploitations individuelles familiales
 - Exploitation n°12 : Grzegorz M., membre d'une organisation syndicale agricole, 60 ha, polyculture-élevage de porcs, naisseur, verger.
- C) Exploitations entre 50 et 1 ha
 - a. Exploitations individuelles familiales
 - Exploitation n°13 : zone non-collectivisée, 16 ha, polyculture-élevage de bovins à viande et grandes cultures.
 - Exploitation n°14 : zone collectivisée, 2 ha, polyculture-élevage de
- D) Exploitations inférieures à 1 ha
 - a. Retraités
 - Exploitation n°15 : jeune retraité, potager, verger, blé et volaille.

Tableau croisé montrant la répartition des exploitations en fonction de leur superficie et de leur statut juridique.

Est	Personne morale		Personne physique	
	Exploitation sociétaire	Coopérative	Exploitation entrepreneuriale	Exploitation familiale
>300 ha	Exploitation n°1	X	Exploitation n°2	X
< 300, > 100 ha	X	X	Exploitation n°3	Exploitation n°4 Exploitation n°5
< 50 ha, > 1 ha	X	X	X	Exploitation n°7
< 1 ha	X	X	X	Exploitation n°8

Ouest	Personne morale		Personne physique	
	Exploitation sociétaire	Coopérative	Exploitation entrepreneuriale	Exploitation familiale
>300 ha	Exploitation n°9 Exploitation n°10 Exploitation n°11	X	X	X
< 300, > 100 ha	X	X	X	Exploitation n°12
< 50 ha, > 1 ha	X	X	X	Exploitation n°13 Exploitation n°14
< 1 ha	X	X	X	Exploitation n°15

Carte des voïvodies en Pologne : localisation approximative des exploitations visitées, en Lubelskie et Grande-Pologne.



Exploitation n° 1

Agro-sociétés

Exploitation sociétaire.

Surface : 1 200 ha.

Localisation : Voïvodie de Lubelskie (Est), hameau à 25 km de la frontière ukrainienne et 65 km de la capitale de région Lublin.

Type de production : polyculture-élevage laitier.

I- Foncier

Tableau 1 : Description de la structure foncière de l'exploitation

Mode de tenure	Utilisation	Surface (en ha)	Qualité	Total (en ha)
Propriété	Maïs	100	Classe II	1 200
	Prairies temporaires	1000	Classe IV	
	Prairies permanentes	100	Classe V	

II- Famille - Main d'œuvre

Cette exploitation laitière est gérée par trois sociétés, qui appartiennent toutes trois à deux individus : le président en est un économiste italien, et le vice-président un ancien vétérinaire polonais.

L'équipe employée est composée de 55 travailleurs dont le salaire moyen est de 2000 zł/mois. Ces salariés sont en majorité originaires des environs. Les plus âgés travaillaient déjà sur l'exploitation à l'époque où elle était propriété d'État. D'autres sont des jeunes issus de familles dont l'activité agricole est trop peu importante pour subvenir aux besoins de l'ensemble de leurs membres.

III- Équipement

Les équipements sont la propriété des sociétés (bâtiments agricoles et d'habitation, machines de traite, silos et autres machines servant à la production de concentré alimentaire, tracteurs). Les sociétés investissent dans l'entretien et la modernisation des équipements existants, et dans la construction de nouveaux bâtiments agricoles. A titre d'exemple, sur l'un des trois sites de production, trois hangars datent de la période communiste et ont été transformés en étables, un quatrième est en cours de construction. Une nouvelle salle de traite est également sur le point d'être achevée, plus moderne et plus grande que l'ancienne.

L'immobilier possédé par ces sociétés est composé de plusieurs lots de terres issus de la division de deux anciennes fermes d'État. Tous les bâtiments agricoles ne sont donc pas rassemblés sur un même site mais sur trois, distants de 8 km les uns des autres.

IV- Production et autres revenus

Cette exploitation a la plus grosse production de lait nationale (elle fait participer ses vaches à des concours de meilleures productrices). L'élevage est constitué de 700 à 800 bêtes pour une production quotidienne de 25 000 L de lait. Le troupeau compte également des veaux et des génisses, l'ensemble des vaches laitières naissant sur l'exploitation. Les vaches ne sortent pas des bâtiments, elles sont élevées en système zéro-pâturage. Seules les génisses sont mises en pâture une partie de l'année.



Vaches sous hangar.



Génisses en pâture.

L'exploitation produit également un aliment concentré pour animaux (maïs ensilé, blé ensilé, autres céréales) à destination de la vente. Les terres possédées par l'exploitation étant de mauvaise qualité, elles servent principalement à produire le foin nécessaire à l'alimentation de base du bétail. Une centaine d'hectares, de bonne

qualité arable, servent à produire le maïs qui entre dans la composition de l'aliment concentré. Les céréales utilisés pour sa fabrication sont achetées. Le reste des terres est de qualité médiocre et est exploité pour la production de foin entrant dans l'alimentation du troupeau.



Prairie fauchée.

Le lait produit sur l'exploitation représente la plus grande part des revenus issus de la production. Il est vendu aux deux plus grandes firmes transformatrices polonaises : Chel'm et Krasnystaw. Le rapport de force selon le logisticien est toujours en faveur des firmes intermédiaires, même dans le cas de la plus grande exploitation productrice de lait nationale. Les aliments concentrés sont vendus directement à des exploitants, individuels ou sociétaires.

Selon le gérant, les revenus issus de la production compensent tout juste les coûts de production (carburant, engrais, pesticides, semences). Les bénéfices sont donc uniquement issus des aides nationales et européennes (aides à l'hectare, aides aux élevages bovins, et aides du second pilier pour 100 ha moissonnés tardivement).



Parcelles humides non-exploitées, éligibles aux aides du second pilier de la Politique Agricole Commune.

L'équipement (machines et engins agricoles) a été acheté grâce aux aides à l'investissement, qui permettent de n'avoir à payer que 50% du coût total. Les bâtiments construits sont financés grâce à des crédits subventionnés.

V- Historique d'acquisition

Les sociétés sont entrées en possession de leurs terres en 2010. L'Agence de la Propriété Agricole (APA) les avait alors mises en vente suite à la faillite d'une première société, en location auprès de l'Agence depuis la libéralisation du marché en 1993.

Les sociétés ont acheté l'ensemble du lot de terres en une seule transaction. Cela démontre une capacité financière importante, car même si les exploitations ont droit à un crédit, elles doivent verser à l'APA 10% de la valeur totale de l'immobilier acheté au moment de la transaction.

Les terres acquises par une société auprès de l'APA ne peuvent dépasser un total de 500 ha. Cette restriction peut être l'explication de la division de la propriété du capital de l'exploitation entre trois sociétés différentes.

VI- Organisations agricoles

Si les propriétaires semblent ne pas faire partie d'organisations à but politique, le vice-président des sociétés est aussi le président de l'antenne régionale d'une « Organisation des éleveurs de bovins et producteurs de lait » (*Lubelskie Związek Hodowla i Mlekiem*). Cette organisation a pour objectif d'appuyer les producteurs en leur donnant des conseils sur les techniques de production.

Les organisations politiques en revanche ne sont pas considérées comme capables de défendre les droits des agriculteurs en Pologne. Les travailleurs agricoles de l'exploitation exprimaient le sentiment d'abandon de la part du gouvernement qui, quel que soit le Parti auquel il appartient, ne s'intéresse pas à la question agricole. Les producteurs n'ont donc aucun moyen de pression pour faire entendre leurs revendications et ne rencontrent aucune oreille pour exposer leurs problèmes. Même les plus gros producteurs n'ont pas de pouvoir, selon eux.

VIII- Perspectives

Bien que l'exploitation soit déjà la plus grande productrice de lait de vache de Pologne, les sociétaires ne cessent d'investir pour la moderniser et cherchent à l'agrandir. Les projets d'agrandissement reposent maintenant sur des achats privés et non plus publics. Cependant, les terres de cette région sont de trop mauvaise qualité pour répondre à leur ambition, qui est de produire en interne les céréales entrant dans la composition de l'aliment concentré. C'est dans le sud-est de la voïvodie que se trouvent les terres les plus riches de Pologne. Mais il est difficile de trouver des terres en vente aujourd'hui.

Exploitation n°2

Slawomir B.

Surface : 556 ha.

Statut : Exploitation individuelle entrepreneuriale.

Localisation : Voïvodie de Lubelskie (Est), hameau à 40 km de la frontière biélorusse.

Type de production : polyculture-élevage de porcs.

I- Foncier

Tableau 1 : Description de la structure foncière de l'exploitation.

Mode de tenure	Surface (en ha)	Utilisation		Qualité	Total (en ha)
Propriété	400	Grandes cultures	Maïs	Classes IV-V (moyenne à mauvaise)	556
			Colza		
			Blé		
Location	150		Orge		
		Verger			

II- Famille – Main d’œuvre

Slawomir B., le chef d’exploitation actuel, est un homme d’affaire issu du secteur de la distribution locale des produits pétroliers. En plus de cette exploitation agricole, il est propriétaire de 4 stations-services dans la région. Il n’est pas issu du milieu agricole, n’a pas de formation spécifique en agriculture ou en gestion d’exploitation agricole. La gestion technique est confiée à son bras droit sur l’exploitation.

L’exploitation emploie cinq salariés. Aucun d’entre eux ne travaillait dans la ferme du temps où elle appartenait à l’État. Slawomir B. a en effet une très mauvaise opinion des capacités de travail des employés des fermes d’État.

Slawomir B. n’est pas inscrit à la KRUS (Caisse Agricole d’Assurance Sociale), ses revenus étant trop importants et en partie d’origine non-agricole. Les employés ne sont pas à la KRUS non plus, le statut d’agriculteur reposant, en Pologne, sur la propriété foncière de plus de 1 ha.

III- Équipement

a. Bâti

Trois générations de bâtiments se côtoient sur cette exploitation, témoignages des changements historiques du pays et de leur impact sur le secteur agricole. La plupart des bâtiments utilisés aujourd'hui sont d'anciens bâtiments de la ferme d'État rénovés. Une extension de ces bâtiments est en cours de construction. D'autre part, il reste quelques bâtiments de brique et de bois du début du XXe siècle, construits par les grands propriétaires terriens de l'époque.



A gauche : bâtiments d'élevage porcin, hérité de la période communiste et rénové. A droite : bâtiment antérieur à la ferme d'État.

b. Matériel

Tout le matériel est propriété de l'exploitation. Les tracteurs sont récents. Les services de moissonneuses-batteuses étaient loués jusqu'à une période très récente. Slawomir B. a fait l'acquisition de ses deux premières moissonneuses en 2014. La distribution des rations alimentaires aux porcs est automatisée.



Les deux moissonneuses-batteuses nouvellement acquises.



Distributeur automatique de rations alimentaires.

IV – Production et autres revenus

Les revenus de l'exploitation sont en grande partie issus de l'engraissement de 4 000 porcs. Les porcelets sont achetés à une compagnie danoise à 25 kg (les entreprises proposant ce service étant rares en Pologne), et revendus à l'abattoir à trois mois. Les porcs engraisés sont principalement vendus à deux firmes : Animex, anciennement polonaise rachetée par des Américains et tout récemment devenue chinoise ; Sokolów, anciennement polonaise et maintenant danoise. Il vend également 20% de sa production à d'autres firmes polonaises plus petites. En Pologne, les prix du porc sont fixés pour la semaine tous les vendredis.

Les porcs sont en partie nourris par les productions céréalières de l'exploitation (maïs, blé, orge). La quantité produite étant trop faible, il leur faut cependant la compléter par des achats de céréales à d'autres producteurs de la région. L'un des employés de l'exploitation par exemple, le gérant, est également propriétaire de 20 ha qu'il cultive en céréales et dont il vend la production à Sławomir B..



Champs de maïs.

Enfin, du colza est cultivé pour être vendu à des firmes productrices de biocarburant, et une partie des terres sont occupées par un verger.

Les élevages porcins ne recevant pas d'aides européennes en Pologne, les seules aides perçues par l'exploitation sont les aides à l'hectare, d'un montant d'environ 250€/ha. L'évolution des revenus de l'exploitation dépend de celle des prix du porc. Les prix de l'année 2014 sont faibles. Le prix des céréales est également bas, en raison, selon eux, de la concurrence ukrainienne.



Bâtiment d'engraissage.

V – Historique d'acquisition

Comme en attestent les bâtiments de brique sur l'exploitation, la ferme d'État était issue de la nationalisation d'une exploitation de 1 000 ha ayant appartenu à la noblesse locale au sortir de la seconde guerre mondiale.

Slawomir B. est entré en possession de deux lots auprès de l'Agence en 2004 (année d'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne), lors d'un processus de vente aux enchères. Ces terres faisaient partie d'une ferme d'État, et ont été mises en location par l'APA au début des années 1990. Les locataires ayant précédé Slawomir B. ont fait faillite, et les terres ont été remises à disposition par l'APA.

Ainsi, en 2004 Slawomir B. a acheté par vente aux enchères orales un lot de 250 ha, et loué un deuxième lot de 300 ha. Cela signifie que, contrairement aux enchères écrites, celle-ci mettait en confrontation les candidats qui pouvaient ainsi connaître le nombre de concurrents et les montants proposés. Il a ensuite acheté la moitié du lot en location en 2008. Un achat auprès de l'Agence donne droit à un crédit à taux préférentiel, soit un taux à 2%, au lieu d'un taux d'intérêt de marché de 6%.

L'exemple de Slawomir B. est représentatif de l'évolution typologique des exploitants, induite par la politique foncière de privatisation depuis le début des années 1990 en Pologne. La libéralisation des terres par lots de plusieurs centaines d'hectares a permis à une catégorie d'hommes d'affaires, ayant les moyens financiers suffisants, d'investir dans le secteur agricole. L'acquisition de surfaces de cette taille n'a pas été accessible aux petits exploitants ni aux ouvriers agricoles des fermes d'État. Lorsque ces derniers ont besoin de s'agrandir ou de s'installer, ils n'ont pas les moyens de prétendre louer ou acheter des lots par plusieurs

centaines d'hectares. Dans le cas présent, tous les concurrents de Slawomir B. lors de la vente aux enchères orales étaient comme lui, des hommes d'affaires sans lien avec le milieu agricole.

VI - Organisations agricoles

Slawomir B. ne fait partie d'aucune organisation de producteurs. Il confirme que celles-ci sont nombreuses, mais ajoute qu'elles ne servent à rien face aux firmes agroalimentaires qui imposent leurs prix. En ce qui concerne les syndicats, il pense que ceux qui existent actuellement n'ont plus rien à voir avec ceux qui existaient dans les années 1980. Ils ne cherchent pas à défendre les droits des agriculteurs mais à faire gagner de l'argent à ceux qui les dirigent. Ces derniers sont d'ailleurs rarement des agriculteurs.

VII – Perspectives

Slawomir B. n'a pas pour ambition d'agrandir davantage son exploitation. Il a cependant pour projet de produire lui-même ses porcins, afin d'être plus indépendant, et de développer cette filière en Pologne. Il dit attendre pour cela de voir s'il pourrait avoir droit à une aide de l'Union.

Exploitation n°3

Piotr N.

Surfaces : 200 ha

Localisation : Voïvodie de Lubelskie (Est), hameau à 25 km de Lublin.

Exploitation individuelle entrepreneuriale.

Type de production : fruits rouges.

I- Foncier

Tableau 1 : Description de la structure foncière de l'exploitation.

Mode de tenure	Utilisation	Surface (en ha)	Total (en ha)
Propriété	Aronia	120	200
	Framboises + Groseilles	80	

II- Famille et Main d'œuvre

Le chef d'exploitation, Piotr N., est propriétaire, et travaille sur son exploitation. L'équipe est également constituée de quatre salariés agricoles. Pas de main d'œuvre familiale (conjointe femme au foyer et enfants à la tête de leur propre exploitation).

Piotr N. est un homme d'une cinquantaine d'années, doctorant en économie. Ni lui ni sa femme ne sont issus du milieu agricole. Le père de Piotr N. travaillait le cuir, tandis que la mère de Mme N. était bibliothécaire, et que son père travaillait dans une coopérative de commerce.

III- Production et autres revenus

Piotr N. dirige une exploitation de production de petits fruits. 120 ha sont cultivés pour produire de l'aronia, le reste est planté en framboisiers et groseilliers. 50% de la production de groseilles est vendue à une même compagnie (germano-autrichienne). Cette année le prix offert est tellement faible que N. a décidé de ne pas récolter les groseilles.



Plantation d'aronia.

Il reçoit d'autre part des aides européennes à l'hectare et a bénéficié d'aides à la modernisation.

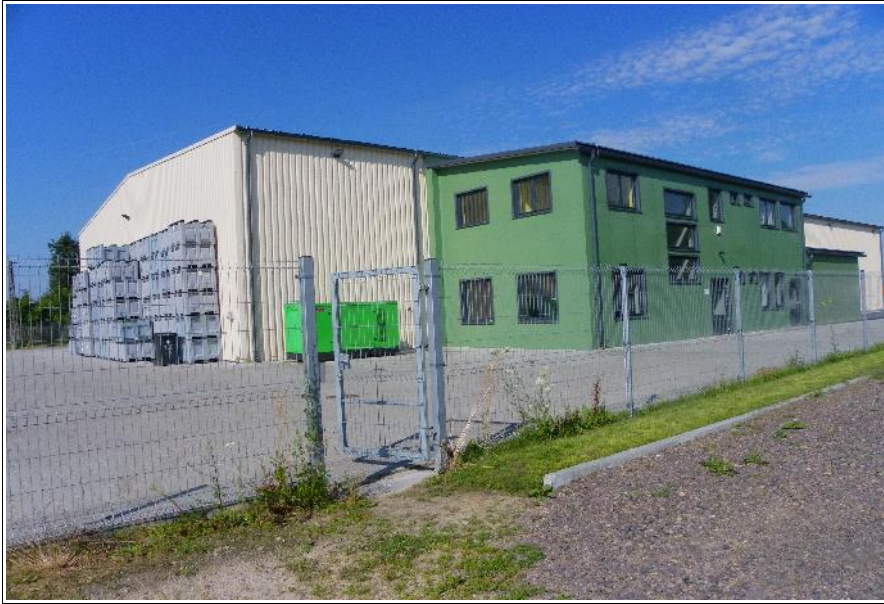
IV- Équipement

Piotr N. est propriétaire de tout son matériel agricole.



Récolteuse de baies mécanique.

Il a récemment investi dans des chambres frigorifiques et un entrepôt réfrigérant afin de mieux contrôler les ventes. Les fruits rouges sont une production rapidement périssable qui oblige le producteur à vendre rapidement. Il n'y a pas d'autre bâtiment agricole sur l'exploitation.



Bâtiment frigorifique, vue extérieure.



Intérieur du bâtiment.

V- Historique d'acquisition

Piotr N. est propriétaire de 200 ha, achetés petit-à-petit par lots de 2-3 ha à des particuliers. Selon lui, c'est la mesure de préretraite mise en place par le gouvernement qui a poussé les petits propriétaires à vendre. La région était caractérisée par une extrême fragmentation des exploitations. Cette structuration des exploitations s'explique en partie par la réforme foncière ayant été mise en place juste après la guerre en 1944, de distribution de terres confisquées aux grandes exploitations, en lot de 3 ha par foyer (selon lui).

Piotr N. est entré dans le milieu agricole en travaillant dans un institut horticole appelé Suwałki. Sa première tentative d'installation s'est faite en tant que producteur de tomates sous serres près de Zamość (au sud de Lublin, voïvodie de Lubelskie), mais le gouvernement communiste rendait les entreprises privées difficiles à mener. Cette première tentative a été un échec, et lui et sa compagne sont rentrés près de Lublin où un oncle pouvait leur prêter 10 ha. Là, ils ont produit des plants d'aronia en horticulture, à destination des producteurs. Cette deuxième expérience s'est également conclue par un échec : après la catastrophe de Tchernobyl, la consommation de fruits rouges s'est effondrée. En effet il était déconseillé par les autorités d'en manger car ceux-ci se trouvent avoir la propriété d'accumuler les substances radioactives. Les producteurs ont donc arrêté ce type de production.

Puis, en 1998, l'oncle a décidé de récupérer ses terres afin d'y planter des betteraves. Le couple entend parler de 6 ha de terres en friche à vendre. C'est là qu'ils ont replanté leurs petits plants d'aronia et lancé leur propre production de fruits. Aujourd'hui c'est encore sur ces terres que la famille vit et a construit sa maison. Cette initiative s'est révélée fructueuse, les japonais ayant trouvé des vertus antioxydantes à la baie.

VI- Perspectives

Malgré la popularité de l'aronia, d'après les dires de Piotr N., son exploitation se trouve dans un mauvaise passe. La situation serait tellement mauvaise qu'il craint de faire faillite cette année ou l'année prochaine. En effet la construction de son hangar frigorifique l'a fortement endetté. Il a bénéficié à cette fin d'aides de l'Union, et a financé le reste à crédit. Mais ses revenus sont de plus en plus faibles, en lien avec la baisse des prix.

La situation paraît particulièrement difficile pour lui concernant les groseilles. De nombreux producteurs ont massivement investi dans cette production il y a quelques années, car les prix proposés pour leur achat était très rémunérateur. La concurrence est devenue telle que les prix ont chuté, et alors que le kg valait 1€ il y a quatre ans, il vaut aujourd'hui dix fois moins. Piotr N. explique cette situation par le rapport de force en faveur des maillons intermédiaires de la filière de production de petits fruits. A titre d'exemple, le marché de la transformation des groseilles est détenu à 60 % par une même société, toujours selon Piotr N., alors qu'il en existait plusieurs il y a quelques années encore.

Il est d'autant plus difficile pour les producteurs de fruits rouges d'équilibrer le rapport de force face aux compagnies transformatrices que leurs cultures sont pérennes. Les exploitants ne peuvent pas s'adapter au marché d'une année sur l'autre. Si les prix de l'aronia venaient à remonter, et que les agriculteurs voulaient investir dans la production, il faudrait attendre 3 ans pour que les plants se mettent à produire (1,5 t/ha), et plus encore pour qu'ils atteignent leur pleine production (5 t/ha). Il n'est donc pas étonnant que malgré la baisse des prix les agriculteurs rechignent à changer de production en détruisant leurs plantations.

A cette baisse constante des prix s'ajoute une hausse des coûts de production (carburant, fertilisants, produits phytosanitaires).

Afin de tirer un meilleur bénéfice de sa production, Piotr N. a décidé de se lancer lui-même dans l'activité de transformation des fruits rouges sous forme de jus. Il est donc en train de développer les débouchés de ces nouveaux produits. La pression des fruits sera effectuée par une entreprise extérieure les premières années, le temps qu'il investisse dans le matériel nécessaire.

Exploitation n°4

Exploitation en Agriculture Biologique

Surface : 90 ha

Localisation : Voïvodie de Lubelskie (Est), à 25 km de la frontière ukrainienne.

Statut : Exploitation familiale entrepreneuriale.

Type de production : céréaliculture et fruits rouges en agriculture biologique.

I- Foncier

Mode de tenure	Surface (en ha)	Utilisation		Qualité	Total (en ha)
Propriété	60	Grandes cultures	Soja	Classe V (mauvaise)	93 (environ)
			Sarrasin		
			Foin de graminées		
Location privée	13		Foin de graminées et légumineuses		
		Fruits rouges	Framboises		
Location publique	20		Fraises		
			Aronia		

II- Famille et main d'œuvre

Le couple B. (50 ans) travaille ensemble sur l'exploitation. Leurs deux fils n'ont pas encore fini leurs études d'agriculture, mais travaillent sur l'exploitation durant leurs vacances. Les exploitants emploient également 10 personnes à l'année, et l'équipe monte jusqu'à 15 membres en période de récolte. Les besoins en main d'œuvre sont donc relativement élevés, ce qui s'explique par le fait que l'exploitation produise selon les normes de l'agriculture biologique (AB).

Les membres de la famille bénéficient de la KRUS (*Kasa Rolniczego Ubezpieczenia Społecznego*, la caisse d'assurance sociale agricole), mais les employés sont à la ZUS (*Zakład Ubezpieczeń Społecznych*, la sécurité sociale commune à tous les citoyens).

III- Équipement

La propriété privée des moyens de production constitue une valeur très importante pour la plupart des exploitants, qu'ils soient individuels ou sociétaires, par réaction d'opposition sans doute à la politique de collectivisation vécue pendant la période communiste. Les B. pourtant n'ont pas leur propre moissonneuse-batteuse, ils louent les services d'une entreprise de travaux agricoles. Ils sont cependant propriétaires de l'ensemble du reste du matériel utilisé sur l'exploitation.



Tracteurs et remorques.

IV- Production et autres revenus

Les revenus de l'exploitation issus de la production sont tirés de l'activité de céréaliculture et autres types de grandes cultures, ainsi que de la vente de petits fruits. L'originalité des productions (soja et sarrasin) et de leurs débouchés (consommateurs et éleveurs bio de l'Europe de l'ouest) tiennent au fait que l'exploitation est certifiée en agriculture biologique (AB).



Plantation de framboisier près de la maison des exploitants.



Plant d'aronia.

La famille B. cultive également un potager pour sa consommation personnelle de légumes.

La transition de l'exploitation vers l'agriculture biologique a été entamée en 2000. La certification lui est donnée par un organisme allemand (*Naturland*), et un organisme polonais (EKOGwarancja PTRE (*Polskiego Towarzystwa Rolnictwa Ekologicznego*)). Ils payent 1350 zł/an pour la certification. Outre le fait que cette démarche leur permet d'obtenir de meilleurs prix pour leur production, cette décision leur offre également l'avantage de pouvoir travailler sans masque, et dans un environnement économique sûr avec des prix plus stables. Cependant, les coûts de production sont plus élevés en AB. Si la main d'œuvre est payée le même salaire qu'en conventionnel, ils doivent dépenser plus en UTS pour remplacer les produits phytosanitaires. Ils achètent également du compost biologique au lieu des engrais chimiques. Enfin, M. B. fait remarquer que cultiver en bio est plus complexe techniquement qu'en conventionnel.

Les B. ne vendent qu'à l'étranger, par l'intermédiaire de leur organisme de certification allemand *Naturland*.

V- Historique d'acquisition

Issu d'une famille d'agriculteur, M. B. a hérité de 20 ha de ses parents. Cette surface est relativement grande pour des agriculteurs de l'est de la Pologne pendant la période communiste. Le couple B. a ensuite agrandi son exploitation en louant 13 ha de parcelles par petits lots à des particuliers. Enfin, la plus grande part des terres qu'ils exploitent est issue de terres mises en location par l'Agence de la Propriété Agricole (APA). En 1993, ils sont ainsi devenus locataires de 60 ha issus de la division par l'agence d'une ancienne ferme d'État de 1000 ha.

Juste après la libéralisation des marchés et le démantèlement des fermes d'État, il était facile d'avoir accès à des terres, car beaucoup voulaient vendre et peu voulaient acheter. Investir dans l'agriculture n'était pas populaire à cette époque parce que considéré comme peu gratifiant et peu rémunérateur.

La transaction a donc été réalisée au tout début de l'activité de l'Agence. À ce moment-là la mise en location des terres se faisait uniquement par enchères écrites. Chaque candidat à l'acquisition du lot fait une offre, une seule, et l'agence attribue les terres à l'offre la plus élevée. Chaque candidat ne pouvait savoir combien d'autres personnes avaient fait une offre, ni à combien celle-ci s'élevait. Les B. ne savent donc pas combien ils étaient à vouloir louer ces terres, mais à cette époque-là la moyenne était de 5 offres par lot d'après un employé de l'APA.

Depuis 2010 ils ont acheté 40 ha des 60 initialement loués à l'agence, par petits bouts pour étaler le montant de l'investissement dans le temps. Les locataires en Pologne (comme en France) ont un droit de préemption lors de la mise en vente des terres qu'ils ont en bail. Le financement s'est fait grâce à un crédit sur 15 ans auprès de l'APA et des banques. Ils ont également eu à verser 10% de la valeur totale des terres achetées au moment de la transaction.

VI- Organisations agricoles

Les B. font partie d'une organisation de producteurs, ce qui n'est pas très courant en Pologne. Cette démarche est peut être justement liée au fait qu'il s'agisse du milieu de l'agriculture biologique, plus ouvert aux idées de solidarité entre agriculteurs. Faire partie de ce *Grupa Producentow Owocow i Warzywa EKO-FRUKT* (Groupement de producteurs de fruits et légumes) leur donne l'avantage de pouvoir profiter de subventions européennes lors de l'achat de machines agricoles (telle que la moissonneuse-batteuse), car celles-ci ne sont accordées qu'aux exploitations de plus de 100 ha.

VII- Perspectives

Les B. comptent finir d'acheter les terres toujours en location auprès de l'Agence. Ils aimeraient également pouvoir agrandir encore les surfaces exploitées, mais les bonnes terres à vendre dans la région sont très rares. D'une part les terres sont plutôt de mauvaise qualité, et d'autre part chaque propriétaire attend pour vendre ses terres au meilleur prix. En effet dans la région l'hectare était à 6 000 zł en 2000, et s'élève maintenant à 12 000 zł.

Les enfants B. comptent s'installer ensemble sur l'exploitation familiale. Ils auront chacun une part du capital de l'exploitation.

Les exploitants deviendront sous peu copropriétaires d'une moissonneuse-batteuse à travers le groupement de producteurs dont ils font partie. Il pourront ainsi bénéficier des subventions européennes réservées aux exploitations de plus de 100 ha.

Exploitation n°5

Agro-tourisme

Localisation : Voïvodie de Lubelskie (Est), hameau à 25 km de la frontière ukrainienne.

Exploitation de type familiale.

Surface : 80 ha

Type de production : élevage de vaches à lait et agrotourisme.

I- Foncier

Mode de tenure	Surface (en ha)	Utilisation	Qualité	Total (en ha)
Propriété	39,6	Blé d'hiver	Classes III-IV (moyenne à médiocre)	80
		Blé de printemps		
Location privée	40 environ	Orge		
		Pâturages		

II- Famille et main d'œuvre

Le couple K. (50 ans) est lui-même exploitant et seule main d'œuvre de l'exploitation. Slawomir a repris la ferme familiale en 1992. Le père de Slawomir travaillait dans une ferme d'État.

Elzbieta est arrivée sur l'exploitation en 1994. Elle est fille d'agriculteurs également, mais c'est son frère qui a hérité de l'exploitation familiale. Cependant, il n'exploite pas lui-même les 20 ha hérités, mais tient un petit magasin, une petite épicerie comme il en existe beaucoup en Pologne.

Le foyer est composé, en plus du couple d'exploitants, de deux garçons de 20 et 15 ans, et des parents de Slawomir. Le fils de 20 ans suit une formation agricole, et a l'intention de reprendre la ferme. Le deuxième fils ne pourra pas être agriculteur car il a eu un accident qui a conduit à l'amputation de l'une de ses jambes. Il est un peu tôt pour savoir ce qu'il fera plus tard, mais il aime beaucoup les animaux, et rêve de devenir vétérinaire.

Les parents de Slawomir, eux, n'ont plus d'activité de production.

Toute la famille est inscrite à la KRUS (*Kasa Rolniczego Ubezpieczenia Społecznego*, l'assurance sociale agricole).

III- Équipement

Les K. sont propriétaires de l'ensemble du matériel agricole qu'ils utilisent. Ce sont toutes de très vieilles machines. La moissonneuse-batteuse est un vieux modèle polonais de la marque *Bizon*. Ils comptent la remplacer bientôt, grâce à l'argent obtenu sous forme d'aide à l'installation lorsque leur premier fils s'installera officiellement avec eux.



Cour de la ferme et une partie du matériel agricole.



Étable.



Stockage du lait.

IV- Production et autres revenus

Ils ont 13 vaches à lait, et sont sur le point d'en recevoir 5 de plus d'un oncle victime d'un accident. La vente du lait de ces vaches représente la plus grande part du revenu de l'exploitation. Les revenus dépendent des cours du lait. Cette année apparemment les prix ne sont pas mauvais car la production est faible : 1,3zl/L. Ils vendent leur lait à la firme polonaise Chelm. Les vaches sont mises en pâture et nourries en partie grâce aux cultures céréalières de l'exploitation.



Vaches laitières en pâture.



Champs.

Cependant, afin d'arrondir les fins de mois, les K. ont mis en place un hébergement agrotouristique au sein de leur exploitation depuis 2010. Cela consiste à accueillir des «volontaires», pour lesquels ils ont consacré une partie de la maison en y aménageant 4 chambres. Les « volontaires » payent l'hébergement et travaillent un peu sur la ferme. La nuit coûte 25 zl, ce qui représente un complément de revenu pour la famille.

En complément de ces revenus issus de leur activité professionnelle, la famille cultive un potager pour sa consommation personnelle, et les parents de Slawomir K. doivent recevoir une pension de retraite d'environ 200€/mois.



Potager familial.

L'exploitation reçoit d'autre part des aides à l'hectare dans le cadre de la Politique Agricole Commune pour les 40 ha dont ils ont la propriété. Ils ont également des aides grâce aux subventions du deuxième pilier, qui en Pologne a été mis en place à travers le *Program Rozwoju Obszarów Wiejskich* (Programme de Développement Rural). Il comprend également les aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs (l'idée étant que les jeunes auront plus tendance que leurs aînés à moderniser les exploitations, et ainsi à augmenter la productivité agricole polonaise) dont bénéficiera bientôt l'aîné des enfants.

V- Historique d'acquisition

Les parents de Slawomir K. achètent l'actuelle maison familiale et la ferme de 10,2 ha en 1970. Les exploitants K. actuels héritent de cette propriété. Slawomir l'agrandit l'année suivant son installation, par une location de 29 ha auprès de l'Agence de la propriété Agricole (en 1993). 40 autres ha ont été loués auprès de propriétaires privées par lots de 3-4 ha. Pour que cette exploitation puisse s'agrandir à ce point, il a donc fallu que de nombreux petits exploitants abandonnent petit-à-petit l'activité agricole. Ils sont cependant restés en grande majorité propriétaires de leurs parcelles.

En 2012 les K. sont devenus propriétaires des terres jusqu'alors en location publique, et ont acheté uniquement 4,37 ha à un propriétaire privé cette année (2014).

VI- Organisations agricoles

Ils ne font partie d'aucune organisation agricole, car considèrent que celles-ci n'ont aucun pouvoir pour peser sur les conditions de vie des exploitations.

VII- Perspectives

L'exploitation ne semble pas très riche, mais arrive à sortir la tête de l'eau grâce au complément de revenus que représente l'agrotourisme. La prochaine évolution semble être l'arrivée des 5 nouvelles vaches, et l'installation de leur fils avec eux sur l'exploitation.

Exploitation n°6

Andrzej B.

Localisation : Voïvodie de Lubelskie (Est), à 25 km de Lublin. Zone assez touristique, dans laquelle se sont installés beaucoup de néo-ruraux dans les années 1990, et de laquelle sont partis beaucoup de ruraux. On y trouve donc beaucoup de résidences secondaires.

Exploitation de type familiale.

Surface : 10 ha

Type de production : polyculture-élevage.

I- Foncier

Mode de tenure	Utilisation	Surfaces (en ha)	Qualité
Propriété	Blé	10	Pas d'informations
	Avoine		
	Orge		
	Sarrasin		
	Pommes de terre		
	Maïs	Pas cette année	

II- Famille et main d'œuvre

La main d'œuvre de l'exploitation est uniquement familiale. Cependant, aucun des membres de la famille n'a de revenus strictement agricoles. Andrzej B. travaille la moitié de l'année sur l'exploitation, et est salarié en période de moindre activité agricole. Sa conjointe Mme B. est employée à temps plein dans un restaurant.

L'aîné des enfants est garde-forestier (29 ans), le second vient de finir ses études d'apiculture (25 ans), et la troisième travaille à mi-temps en tant que vendeuse à Lublin (23 ans). Ses parents ont acheté pour cela un appartement en ville, grâce à l'argent obtenu de la vente récente d'une parcelle. Sur les trois enfants, l'aîné est le seul à avoir véritablement quitté la cellule familiale. Le cadet habite toujours chez ses parents, et la benjamine habite à Lublin mais ne vit qu'en partie de ses propres revenus. Elle rentre chez ses parents lorsqu'elle n'a plus d'argent.

En plus des trois enfants, trois des grands-parents sont encore en vie et habitent dans le même foyer. Les parents d'Andrzej habitent dans l'ancienne maison familiale, et la mère de Mme. B. habite avec le reste de la famille dans la maison construite plus récemment par Andrzej et sa femme.

Si Andrzej est le seul exploitant officiel de la ferme, tous les membres de la famille participent en réalité à l'activité lorsque le besoin s'en fait ressentir. Andrzej B. lui-même n'y travaille cependant que pendant la

saison des semis et des récoltes, au printemps et en été. Le reste de l'année il travaille dans une entreprise de services de sécurité.

Andrzej B. est le seul de la famille à bénéficier de la KRUS (*Kasa Rolniczego Ubezpieczenia Społecznego*, Caisse agricole d'assurance sociale). Les enfants et Mme. Brzyski sont à la ZUS (*Zakład Ubezpieczenia Społecznych*, Fond d'assurance sociale).

III- Équipement

Les exploitants sont propriétaires de toutes leurs machines. La moissonneuse-batteuse est louée aux exploitants qui en ont besoin au prix de 300zł/h. Les bâtiments agricoles, en brique, sont petits et en mauvais état.



Moissonneuse-batteuse.



Stockage des pommes de terre.

IV- Production et autres revenus

Andrzej B. tient une exploitation en polyculture-élevage assez diversifiée. Il engraisse environ 8 bovins pendant deux ans, qu'il achète jeunes et revend à 700 kg.



Jeunes bovins.

Il engraisse parallèlement des porcelets. Il y en a actuellement 3 qui ont atteint l'âge de 5 mois, et environ 8 qui ont quelques jours et ne sont pas sevrés. Il a donc une truie fécondée par insémination artificielle. Andrzej B. égorge ensuite lui-même les cochons une fois qu'ils ont atteint 100 kg, et transforme lui-même la viande. Ils sont soit destinés à leur consommation personnelle soit vendus au sein de leur cercle de connaissance élargi, qui leur achètent de la viande à l'occasion des fêtes.



Porcelets sous la mère.

Les bêtes sont élevées en système zéro-pâturage, en partie nourries par les céréales produites sur les terres de l'exploitation. Mais 30% de l'alimentation des bovins est un aliment concentré, riche en protéines, vitamines et minéraux, qui optimise la croissance des animaux et permet aux bovins d'atteindre 700 kg avant leurs 24

mois. En revanche, les porcs étant élevés pour leur consommation personnelle, au lieu de leur donner la ration d'aliment concentré préconisée de 10%, il ne leur en donne que 1%. Ils mettent donc plus de temps à grandir (6 mois au lieu de 4), mais la viande est meilleure selon lui.

Sur les terres, sont cultivés du blé, de l'avoine, de l'orge, du sarrasin, des pommes de terre, et du maïs certaines années.



Champs cultivés par Andrzej B..

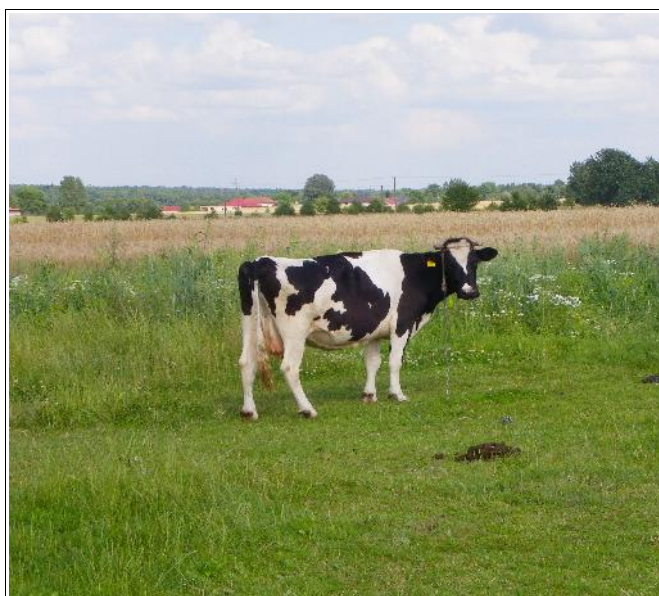
Si Andrzej B. travaille en parallèle de l'exploitation depuis l'âge de 18 ans, c'est dans un souci d'élever son niveau de vie. Ce besoin s'est d'autant plus fait ressentir lorsque le couple a eu 3 enfants à élever. Cela marque une rupture par rapport à la manière dont vivaient ses parents, qui ont pu se contenter des seuls revenus agricoles. Est-ce parce que les revenus d'une même somme de travail ne permettent plus de vivre de la même façon, ou parce qu'Andrzej souhaitait prétendre à un niveau de vie plus élevé que celui de ses parents ?

La mère de Mme. B. s'occupe du potager, cultivant les légumes de la famille. Le père d'Andrzej B. a toujours un cheval, qu'il garde par passion. Les travaux agricoles ont été réalisés en traction animale jusqu'au milieu des années 1990.



Potager familial.

Enfin, la diversité des activités de la ferme est complétée par un élevage de pigeons, un poulailler, et une vache laitière qui est, elle, mise en pâture.



Vache laitière.

Mme. B. est employée hors de l'exploitation, dans un restaurant. Elle reçoit d'autre part une rente liée à un problème de dos qui l'empêche de faire des travaux physiques.

La retraite des grands parents s'élève à environ 200€/mois/personne.

L'exploitation reçoit en terme de subvention uniquement les aides à l'hectare, ce qui représente 2 000 €/an. Andrzej B. soutient qu'il ne peut avoir droit aux aides à la modernisation, pour une question de limite d'âge. Si l'un de ses enfants s'installait avec lui pour reprendre la ferme, ils auraient droit à une aide à l'installation de 10 000 €, puis d'autres aides pour la modernisation.

Selon sa fille, Andrzej pourrait avoir droit aux subventions des mesures agro-environnementales liées au second pilier s'il apportait quelques évolutions à l'exploitation. Seulement cela lui demanderait du travail supplémentaire d'aménagement de la ferme.

V- Historique d'acquisition

Andrzej B. est propriétaire des 10 ha qu'il a hérité de ses parents. Il s'est installé en 1985.

Comme la plupart des agriculteurs, il aimerait acheter plus de terres, mais n'en trouve pas à vendre. Les gens préfèrent vendre pour la construction parce que ça vaut plus cher qu'une terre agricole, ou bien les utilisent eux-mêmes. D'après lui, la pression foncière est assez forte dans la région, en raison de la proximité de Lublin. On a assisté depuis quelques années, à un mouvement de retour à la campagne des citadins.

Il a vendu récemment une parcelle à un voisin qui exploite des carrières de sable dans la région, devant l'insistance de ce dernier. C'est avec l'argent de cette vente qu'ils ont acheté l'appartement de Lublin. Cette vente montre que la famille B. ne dépend pas financièrement de son activité agricole. Malgré le désir d'Andrzej B. de développer l'exploitation, ils ont sans doute renoncé en réalité face à la pression foncière existant depuis quelques années en Pologne.

VI- Organisations Agricoles

Andrzej B. ne fait partie d'aucune organisation agricole. Selon lui les syndicats servent surtout leurs leaders et les adhérents ne sont bons qu'à verser leur cotisation.

VII- Perspectives

Pour Andrzej B. il serait important de transmettre l'exploitation à l'un de ses enfants. Mais aucun d'entre eux n'a encore pris sa décision.

Andrzej a également évoqué son rêve de se lancer dans l'apiculture. En effet, c'est ce que produisait son propre grand-père, et il aimerait revenir à cette production.

Exploitation n°7

Barbara et Grzegorz K.

Localisation : Voïvodie de Lubelskie (Est), à 100 km de Lublin.

Surface : 11 ha.

Exploitation individuelle.

Type de production : Polyculture-élevage bovin allaitant.

I- Foncier

Tableau 1 : Description de la structure foncière de l'exploitation

Mode de tenure	Utilisation		Surface (en ha)	Qualité	Total (en ha)
Propriété	Prairie		1	Classe III-IV (moyenne à médiocre)	11
	Forêt		0.5		
	Grande culture	blé	7		
		avoine	1.8		
		orge			
		Pommes de terre	0.1		

Selon les exploitants, la taille de leur exploitation se trouve sous la moyenne des exploitations agricoles professionnelles de la région, qui se situe aux alentours de 30-40 ha.

Les terres de l'exploitation sont dispersées et éloignées du corps de ferme. Les 5 ha les plus proches sont concentrés à 2 km du lieu d'habitation.

II- Famille et Main d'œuvre

L'exploitation appartient actuellement à Grzegorz K. (31 ans, célibataire), qui en est le seul actif déclaré. Sa mère (Barbara K., 65 ans) et lui vivent ensemble. Elle travaille également sur l'exploitation, à temps partiel, bien qu'officiellement à la retraite.

Le mari de Barbara est mort en 2013 à l'âge de 66 ans. Leurs deux autres enfants vivent et travaillent actuellement l'étranger.

III- Production et autres revenus

L'exploitation comprend un élevage de 17 bovins allaitants, une vache à lait, et une génisse. Elle était auparavant complétée d'un élevage de porcs, qui a cessé parce que trop peu rémunérateur. Les bovins sont nourris avec du foin sec, du foin ensilé, un mélange de céréales (orge, avoine, mélange de triticales), et de la pulpe de betterave sucrière (achetée). Ils ne donnent de concentré alimentaire qu'aux veaux, car le coût de cet intrant est trop élevé pour être apporté sur l'ensemble du cycle d'engraissement.



Jeunes bovins.

Les bovins sont vendus depuis 10 ans à un intermédiaire individuel qui fait la tournée des éleveurs de la région avec son camion.

Le blé cultivé sur l'exploitation ne sert pas à l'alimentation animale. Il est vendu, et les bénéfices qui en sont tirés servent à acheter ce qui ne peut être produit sur place (tels que le carburant ou la pulpe de betterave).



Fragmentation des parcelles.

Barbara K. élève des poules pondeuses (20), des colombes, et cultive un potager pour la consommation familiale. La production d'œufs et de volailles excédentaire est vendue dans le voisinage. Du foin ensilé est également vendu à des exploitations plus petites, lorsque la production le permet.



Potager familial.

Les aides à l'hectare obtenues par l'exploitation dans le cadre de la Politique Agricole Commune lui permettent de ne pas faire faillite. Les coûts de production sont trop élevés et les prix de vente trop faibles pour que les exploitants puissent rentrer dans leurs frais sans ces revenus issus des subventions européennes.

IV- Équipement

Les K. possèdent un tracteur de 1998, et tout le matériel nécessaire sauf la moissonneuse-batteuse. Celle-ci est louée pour 4 000 à 6 000 zł/h.

Les dernières acquisitions ont été faites grâce au Programme Spécial d'Adhésion pour l'Agriculture et le Développement Rural (SAPARD), qui a octroyé à Grzegorz K. une aide à l'installation d'un montant de 5 000 zł, pour laquelle il devait monter un plan d'utilisation. C'est avec cette prime qu'ils ont acheté une botteleuse à bottes carrées et une faucheuse pour le foin.

Les trois bâtiments agricoles sont petits et dans un état délabré.

V- Historique d'acquisition

Le grand-père paternel de Grzegorz K. possédait environ 1 ha et sa grand-mère paternelle environ 3 ha. Les grands-parents maternels (les parents de Barbara K.) possédaient également 1 ha au départ.

À la fin de la seconde guerre mondiale, la seule grande exploitation locale fut expropriée par l'État. D'une taille de 300 ha, elle appartenait à l'aristocratie rurale. Les terres furent redistribuées aux paysans de la région par lots de 3 ha, chacun recevant 2,7 ha de terre arable et 0,3 de prairie.

Tableau 2 : Synthèse de l'évolution des acquisitions foncières au sein de la famille K..

Génération g-2 : Avant la seconde guerre mondiale	Génération g-1 : Après la seconde guerre mondiale	Génération 0 : Après le mariage de Barbara K.
Grand-père paternel 1 ha	Père 4 ha familiaux + 3 ha redistribués par le gouvernement = 7 ha	Grzegorz K. 11 ha
Grand-mère paternelle 3 ha		
Grands-parents maternels 1 ha	Barbara K 1 ha familial + 3 ha redistribués par le gouvernement = 4 ha	

L'exploitation a été transmise à Grzegorz K., alors âgé de 20 ans, par ses parents en 2003. Son père, âgé de 56 au moment de sa cessation officielle d'activité, a profité de la mesure de préretraite qui avait alors cours.

Exploitation n°8

Vieille dame

Localisation : Voïvodie de Lubelskie (Est), à 25 km de Lublin.

Exploitation arrêtée et terres vendues

Type de production : diversifiée et de subsistance.

Surface : moins de 1 ha.

I- Foncier

Tableau 1 : Description de la structure foncière de l'exploitation

Mode de tenure	Utilisation	Surface (en ha)
Propriété	Pommes de terre	0,8
	Blé	
	Potager	

II- Famille et main d'œuvre

La vieille dame propriétaire des 0,8 ha a 80 ans et a perdu son mari durant l'hiver (2014). Elle a deux filles qui se sont installées hors du village : l'une d'entre elles habite dans la petite ville la plus proche (Lubartów), la deuxième tient un élevage de porcs avec son mari. Depuis que le mari est mort, la vieille dame a ralenti son activité de production dans le potager mais continue de s'occuper de ses poules. Sa fille la plus proche va régulièrement s'occuper du potager à la place de sa mère.

III- Équipement

Le blé est moissonné grâce à la moissonneuse-batteuse de la fille éleveuse. Le gendre vient gracieusement avec l'engin au moment des moissons. Les seules machines encore stockées dans la grange (dont une moissonneuse-batteuse) sont trop vieilles pour être utilisées.

Les bâtiments agricoles se résument à une grange, dans laquelle sont stockés les pommes de terre et le blé, et un poulailler.



Basse-cour et grange.

IV- Production et autres revenus

La production issue des 0,8 ha est destinée à l'autoconsommation de la vieille dame et de la famille de sa fille qui vient l'aider sur le potager. Les excédents sont vendus habituellement aux voisins, bien que la production ait baissé cette année.

Une grande partie des parcelles sert également à cultiver du blé, destiné à l'alimentation des poules, dont les œufs sont vendus aux gens du village. Cette production n'est pas suffisante pour permettre à la vieille dame d'être entièrement autonome. Cela reste un complément de revenus à sa petite retraite.



Parcelles conservées par le vieille dame, culture de pommes de terre et de triticales.



Potager.



Petit verger.

V- Historique d'acquisition et de production

Le couple exploitait 5 ha jusqu'en 2000, qu'il avait acheté lui-même. Toutes les terres n'étaient pas arables, et ne se trouvaient pas à proximité de la maison d'habitation. Le couple travaillait sans machines, uniquement avec des chevaux et à la main. L'activité était en majorité tournée vers la production de lait de vache et des dérivés du lait (beurre et fromage), et de la culture de tabac. En parallèle, ils avaient de nombreuses autres productions de subsistance : potager, oies, lapins, poules.

La dernière vache a été vendue en 2006, remplacée par une chèvre qui est morte l'été 2014.

L'exploitation s'est arrêtée lorsque les filles ont hérité en 2000. Elles ont vendu leur héritage foncier, dans un mouvement caractéristique d'abandon de l'activité agricole par les gens de la région. Une partie des terres

sont actuellement en friche ou boisée, une autre, constructible, à été vendue à des néo-ruraux ou des à des citoyens cherchant une résidence secondaire à la campagne. Il ne reste que 3-4 exploitations dans la région.

L'activité de l'Agence de la Propriété Agricole (APA) est très limitée dans la région ; le Trésor Public possède peu de terres, et il s'agit majoritairement de forêts. Cela explique en partie, avec la proximité d'une grande ville (Lublin) le manque de terres disponibles pour agrandir les exploitations, et la baisse de l'activité agricole.

Exploitation n°9

Groupe Agro-Industriel

Localisation : Voïvodie de Grande-Pologne (Ouest), à 50 km de Poznan.

Surface : 10 000 ha.

Exploitation sociétaire.

Type de production : polyculture, polyélevage (bovins allaitants et laitiers, porcs), industrie agroalimentaire, agrotourisme.

I- Foncier

Mode de tenure	Utilisation		Surface (en ha)	Total (en ha)	Qualité
Location publique 2 000 ha	Grande culture	Maïs	2 000	8 200	Classe IIIa (assez bonne)
		Blé	1 500		
		Colza	1 200		
Location privée 1 000 ha		Seigle	1 200		
		Orge	800		
		Luzerne	500		
		Betterave	500		
Propriété 6 400 ha	Pâture		700		
	Forêt		50		

Les parcelles possédées par le groupe sont réparties sur 36 communes, dont la majorité dans un rayon de 10 km autour du siège social. Certains sites de production sont cependant plus éloignés, mais ne sortent pas d'une zone d'une cinquantaine de km de diamètre.

II- Famille et Main d'œuvre

L'ensemble des terres sont exploitées par un groupe de 25 sociétés, toutes possédées par une seule famille. Celle-ci est constituée d'un couple d'une soixantaine d'années et de leurs trois enfants quarantenaires (deux filles et un fils) ; c'est le père qui dirige dans les faits l'ensemble de la firme. Seule l'une des deux filles travaille pour lui, en tant que responsable du secteur du loisir et de l'agrotourisme.

Le groupe emploie environ 2 000 personnes, dont la majorité est polonaise. Afin de réduire les coûts de main-d'œuvre, l'activité agricole est très mécanisée. La majorité des salariés du groupe travaille dans son secteur agroalimentaire (usines de transformation, charcuteries, boucheries, laiteries, distribution). Ainsi, la main d'œuvre intégrée lors du rachat d'une exploitation agricole indépendante est souvent gardée mais réorientée vers l'industrie agroalimentaire. Toujours dans l'objectif de réduire les coûts salariaux, l'un des sites de production emploie une équipe uniquement constituée d'ouvriers ukrainiens. Le groupe possède d'autre

part une branche située en Allemagne, et y emploie des salariés polonais, meilleurs marché que la main-d'œuvre allemande.

III- Équipement

L'exploitation agricole est extrêmement mécanisée et modernisée. Les moissonneuses-batteuses sont au nombre de 12, organisées en équipes de quatre au moment des moissons. La plupart d'entre elles sont des « New-Holland » neuves et puissantes, mais quelques-unes sont de vieilles « Bizon » polonaises de 15 ans.



Moissonneuse-batteuse.



Tracteur et remorques.

Les salles de traite sont plus ou moins neuves, mais le groupe a inauguré un carrousel il y a deux ans, permettant de traire toute la journée entre 4h30 et 18h30 avec une capacité de 28 vaches en simultané. Un ordinateur calcule la quantité de lait produite par chaque vache et adapte les rations alimentaires en conséquence.



Robot de traite automatique.

Le site le plus important dédié au stockage des cultures et à la production des aliments animaux est situé à peu près au centre de la zone, entre les champs et les sites d'élevage. Les quatre hangars neufs ont une capacité de stockage totale de 15 000 t de céréales et de colza. Une machine de construction allemande permet de réaliser le mélange alimentaire avec des proportions variant en fonction des besoins nutritifs des animaux. Ce site de stockage avait la même destination durant la période communiste, mais les infrastructures ont été entièrement refaites. Seuls quatre silos datant de cette époque n'ont pas été détruits, sans être utilisés pour autant.



Silos neufs.



Silos abandonnés datant de la période communiste.

Le groupe n'est pas propriétaire de l'ensemble des bâtiments agricoles. Certains sont seulement en location auprès de l'Agence ou d'anciennes coopératives.

IV- Production et autres revenus

Le groupe a démarré la production agricole afin de fournir sa propre chaîne de distribution bouchère. Il s'est ensuite diversifié, et la production laitière est à présent très importante.

L'élevage de bovins laitier est constitué de 2 500 vaches, et 2 500 jeunes. Il produit 70 000 L de lait/jour, ce qui lui permet de livrer une citerne quotidienne à la laiterie allemande Miller, et deux aux laiteries polonaises Mlekovita et Spomlek.



Élevage de vaches laitières.



Salle de traite rotative.

La production de viande est issue d'un élevage bovin allaitant de 3 500 têtes, et d'un élevage porcin de 70 000 porcs dont 4 000 mères. Une partie des porcs naît sur l'exploitation, l'autre est importée du Danemark.



Veaux et bâtiment de ferme d'État réinvesti.

Les surfaces cultivées permettent de fournir la majorité de la consommation alimentaire des animaux. L'exploitation répond elle-même à ses besoins en maïs, blé et autres céréales, betteraves, foin et paille. Seul le concentré alimentaire consommé dans les élevages d'engraissement et par les vaches laitières est acheté à Cargill ; le soja est également importé.



Champs de blé en moisson.

Une partie des fertilisants est directement produite par le groupe, ce qui lui permet de limiter ses coûts de transaction : les déjections animales apportent le phosphate et le potassium nécessaires à l'amendement du sol. En revanche, l'azote est acheté et épandu sous forme chimique. D'autre part, l'exploitation sylvicole de 50 hectares permet une production de bois utilisé comme source d'énergie. Enfin, une carrière de sable est exploitée pour fournir la matière première lors des travaux de construction ou de rénovation.

Les productions carnées sont transformées par la filière d'abattoirs, de boucheries et de charcuteries appartenant au groupe. L'ensemble des produits agroalimentaires de l'exploitation sont ensuite distribués en Pologne par sa chaîne de magasins de distribution.

L'ensemble des filières de viande bovine, porcine, et de lait étant intégrées au sein de la même entreprise, la valeur ajoutée de chaque échelon peut être réinvestie dans un secteur habituellement déficitaire au vu des rapports de force entre producteurs et intermédiaires. Si la rentabilité du groupe varie selon les années, en fonction des prix de vente et des coûts de production, celui-ci n'est jamais en difficulté.

En plus des terres agricoles, le groupe est également propriétaire d'un certain nombre de bâtiments non-agricoles, achetés à l'Agence de la Propriété Agricole. Il s'agit de bâtiments administratifs ou de manoirs, construits ou expropriés par l'État. Délabrés au moment de l'acquisition, ils sont rénovés et loués à d'autres entreprises pour servir de bureaux, ou transformés en hôtels de loisir loués pour l'organisation de fêtes. Certains des bâtiments rénovés ont été légués à des communes ou à des associations (crèches, asile pour chiens abandonnés). Les bâtiments d'habitation des ouvriers agricoles des fermes d'État sont également rénovés et loués aux actuels travailleurs agricoles du groupe.

V- Historique d'acquisition

Le propriétaire est issu d'une famille de petits exploitants agricoles. Il s'est installé en 1980 après avoir racheté cinq hectares à l'exploitation de son père, qui n'avait pas cessé son activité agricole à ce moment-là. C'est la sœur du propriétaire qui a repris l'exploitation familiale. Elle est, elle, à présent à la tête d'une exploitation de 200 hectares.

Durant la décennie 1980, l'exploitation ne s'est pas agrandie. Le propriétaire exploitait les 5 hectares en polyculture-élevage sans mécanisation comme la plupart des exploitants privés pendant la période communiste.

En 1990, au moment de la libéralisation des marchés, il s'est lancé dans le commerce de la viande. Il a fait affaire avec la compagnie française « Jean Floch » productrice de viande porcine, dont il rachetait la production, meilleur marché que la production polonaise, afin de la revendre en Pologne.

Il lance sa société en 1995. « Jean Floch » y participe à hauteur de 11% du capital, part dont il est toujours propriétaire aujourd'hui. Il développe alors une filière de transformation, puis la filière productrice en achetant 300 hectares à l'Agence de la Propriété Agricole (APA), pour un prix d'environ 7 000 zł/ha (soit environ 1 750 €/ha). Acheter des terres à cette époque était facile car personne ne s'y intéressait.

C'est surtout à partir de l'année 2000 que l'exploitant-sociétaire a réellement cherché à posséder plus de terres agricoles. C'est également à cette période-là que le prix des terres a commencé à augmenter. Aujourd'hui ils tournent autour de 35 à 40 000 zł/ha (7 à 10 000 €/ha). Cette année-là, les sociétés deviennent locales de 3 800 hectares, constituant une partie seulement de l'ancienne plus grande ferme d'État de la voïvodie. Depuis, le groupe profite de chaque occasion pour s'agrandir, par location ou achat, auprès de l'APA ou de coopératives. La dernière acquisition est le rachat d'une coopérative de 1 000 hectares en 2013. Il n'a jamais acheté de terres à des exploitants individuels, car l'occasion ne s'est pas présentée. Il lui est cependant déjà arrivé d'échanger des parcelles avec d'autres exploitants pour améliorer l'aménagement des terres.

Le groupe n'a pu commencer à acheter des terres publiques auprès de l'APA qu'à partir de 2011. La vente d'une partie des terres était en effet gelée depuis 1997, car la priorité était donnée aux héritiers des propriétaires polonais expropriés par l'État communiste. Cependant, peu d'entre eux ont souhaité racheter les terres de leurs parents, car ces familles issues de l'aristocratie polonaise ont souvent émigré, sont sorties du secteur de l'agriculture, et n'ont pas suffisamment de financements pour investir dans ces achats. Cette problématique concernait particulièrement la voïvodie de la Grande-Pologne. En effet, au Nord de la Pologne, les grands propriétaires étaient plutôt des citoyens allemands, qui ne bénéficient pas du même avantage ; tandis qu'à l'Est du pays il existait peu d'exploitations de grande taille, et il s'y est produit peu d'expropriations.

Acquérir de nouvelles terres auprès de l'APA ou auprès de particuliers n'est plus difficile pour le sociétaire. D'après lui, chaque exploitation souhaitant vendre connaît son désir d'agrandissement, et se met donc en contact prioritairement avec lui. Il existe cependant actuellement une forte pression sur le foncier. Le prix des terres vendues par l'APA aurait augmenté de 30% au cours de la dernière année. S'il réussit à acquérir plus de terres que d'autres candidats, c'est sans doute d'abord grâce à un bon réseau d'information, et ensuite grâce à des capacités financières d'investissement supérieures.

VI- Perspectives

Si le sociétaire souhaite continuer d'agrandir les surfaces en exploitation, les opportunités d'achat ou de location se raréfient. Les activités d'investissement du groupe sont par ailleurs importantes dans le secteur de l'immobilier, où il agit de la même manière que dans le secteur agricole. Le groupe achète des bâtiments à l'APA, nationalisés ou construits par l'État au cours de la période communiste. L'une des dernières acquisitions immobilières du groupe est un ensemble de bâtiments situés sur l'ancien domaine du compositeur de l'hymne national polonais. Il s'agit entre autre d'un manoir, d'une chapelle et d'un pavillon datant du XVIII^e siècle, côtoyant des bâtiments administratifs construits par l'État dans les années 1970. Les bâtiments seront rénovés, sans que le sociétaire ne sache par avance quelle en sera la destination.

Exploitation n°10

Société

Localisation : Voïvodie de Grande-Pologne (Ouest), commune de (à km de Poznan).

Surface : 560 ha.

Exploitation sociétaire.

Type de production : polyculture-élevage bovin laitier

I – Foncier

Mode de tenure	Utilisation		Surfaces (en ha)		Subventions (en €/ha)
Location publique	Grande culture	Blé d'hiver	200	539	220€
		Colza	180		
		Betterave sucrière	60		
		Luzerne	30		
		Maïs	30		
		Orge	30		
		Seigle	Pas cette année		
	Prairies permanentes		12		50
	Zones humides		19		120-130
Total	560				

Tous les champs sont situés autour du corps de ferme, ce qui facilite leur exploitation.

II – Famille et Main d'œuvre

La société est possédée par 14 associés dont 13 travaillent à différents postes sur l'exploitation. La particularité de cette société réside dans le fait d'avoir été créée par d'anciens ouvriers agricoles, un ingénieur agronome et un gérant de l'exploitation, lorsqu'elle faisait partie d'une ferme d'État.

Cependant, seul le fils de l'ingénieur, ayant hérité de son père, et l'ancien gérant de la ferme d'État ont des parts sociales suffisantes pour diriger l'exploitation. La hiérarchie actuelle est héritée de celle qui existait déjà dans la ferme d'État.

III – Équipement

La société est propriétaire de tout le matériel. Les tracteurs sont plutôt récents et puissants. La moissonneuse-batteuse a 3 ans, et la presse à balles « Claas » a 8 ans. Ce sont les seules propriétés de la société.



Moissonneuse-batteuse.

En revanche, les bâtiments sont en location auprès de l'agence. Rénovés et réaménagés par la société, il n'y a pas d'investissement dans du neuf, le statut de locataire freinant les désirs d'investissement. On compte ainsi deux étables, un bâtiment administratif (ancienne maison d'habitation du gérant de la ferme d'État), une grange et un hangar en utilisation. Il existe également un bâtiment à l'abandon car non entretenu par l'Agence avant la mise en location.



Salle de traite.

IV – Production

Les revenus de l'exploitation sont principalement issus de la production de lait, grâce à 150 vaches Prim'Holstein. Le troupeau est complété par 170 jeunes femelles, velles et génisses. Les veaux sont vendus à d'autres exploitations.



Vaches laitières.

Un taureau sert à la procréation, complétée par l'insémination artificielle.

Les vaches laitières sont élevées en système zéro-pâturages, nourries uniquement avec un mélange d'aliments contenant : luzerne ensilée, maïs ensilé, pulpe de betterave sucrière, paille et gruaux de céréales (blé d'hiver, orge, seigle) produits sur l'exploitation, complété par du gruaux de soja et du colza non produits sur place. Seules les jeunes mangent du foin, également produit sur l'exploitation. Les veaux sont nourris au lait de vache pendant 4-5 jours avant d'être nourris à la poudre de lait.



Champs moissonné.

Les vaches laitières ont la possibilité de sortir à l'extérieur, soit sous un abri, soit dans un enclos relié à l'étable.



Espace de promenade extérieur.

L'exploitation produit 1 million de L de lait/an. Ce qui équivaut à une production de 8 500 L/an/vache. Ils stockent le lait produit pendant deux jours (6 100 L) avant que la compagnie laitière OSM Lowicz (Okręgowa Spółdzielnia Mleczarska w Łowiczu, parmi les 5 laiteries les plus grandes de Pologne) ne vienne le chercher.

V – Historique d'acquisition

La société a été créée en 2003, lorsque le lot de terres a été mis en location par l'Agence de la Propriété Agricole. Entre la fin de l'activité de l'exploitation en tant que ferme d'État (1992), et la prise en location par cette dernière société (2003), les terres étaient exploitées par une société publique, et n'avaient donc pas été mises sur le marché. Lors de la mise en location des terres de l'exploitation de la société publique, les 1120 ha ont été divisés en 6 lots.

Ayant été reprises par d'anciens travailleurs de la ferme d'État, leur mise en location s'est faite sans enchères. L'Agence donne en effet la priorité aux anciens employés des fermes d'État lors de la première mise en location ou de la première vente. Selon un employé de l'Agence, il est cependant nécessaire d'avoir un capital financier de départ suffisant pour que l'exploitation soit viable dans la durée. C'est ce qui explique que ce sont souvent les cadres de la ferme d'État qui, ayant le plus de moyens, investissent le plus et reprennent la direction de l'exploitation.

VII – Perspectives

Si la société exprime de désir d'acheter les terres qu'elle exploite, cette éventualité est exclue par l'Agence, pour une raison inexpliquée.

Exploitation n°11

Coopérative

Localisation : Voïvodie de Grande-Pologne (Ouest), commune de Lubosina (à 40 km de Poznan).

Surface : 400 ha.

Exploitation coopérative.

Type de production : polyculture-élevage naisseur de porcs.

I – Foncier (Ressources)

Mode de te- nure	Utilisation	Surfaces (en ha)		Total (en ha)	Qualité
Propriété	Grandes cultures	Colza	135	400	Classe III (moyenne)
		Maïs	50		
		Blé	215		
		Seigle			
		Orge			

Les parts possédées par les différents propriétaires sont d'importance inégale. Le président de la coopérative et l'agronome sont ceux qui en possèdent le plus en l'occurrence, avec 150 ha de propriété chacun. Les autres parts sont de taille bien plus modeste, puisque cinq personnes se partagent 100 ha. Le tractoriste en possède 20 ha par exemple.

II – Famille et main d'œuvre

La coopérative regroupe aujourd'hui les terres de sept propriétaires. Chacun d'entre eux travaille également sur l'exploitation, occupant différentes fonctions. L'équipe de professionnels complète est composée de 18 personnes, dont les 7 propriétaires et 11 salariés.

Les décisions importantes sont prises en commun entre les différents propriétaires. Le président de la coopérative s'occupe uniquement de la gestion de l'exploitation au quotidien. Au contraire des sociétés, dans les coopératives les propriétaires ont tous une voix de poids égal, quelle que soit l'importance de la part que représente les terres qu'ils possèdent dans la coopérative.

Les propriétaires ont des revenus de trois types issus de la coopérative. Chacun d'entre eux étant également travailleur, ils reçoivent un salaire en lien avec la fonction qu'ils occupent sur l'exploitation. De plus, ils reçoivent un loyer de la part de la coopérative pour l'utilisation de leurs terres en fonction de la quantité de terre possédée. Enfin, ils reçoivent un dividende issue des excédents générés par la coopérative.

Le président du conseil d'administration est arrivé en 1995 à la demande des copropriétaires de la coopérative. Il est toujours parallèlement président d'une autre coopérative, et exploitant individuel de terres dont il est propriétaire. Il est issu d'une famille d'agriculteurs dont il a hérité de 5 ha, et a fait des études à l'Université d'Agriculture de Poznań.

III – Équipement

Contrairement à la majorité des exploitants, la coopérative ne cherche pas à être propriétaire de l'ensemble de son équipement. Ainsi, la moisson est effectuée par une entreprise de travaux agricoles extérieure, et 35 % du reste des machines est partagé avec l'autre coopérative dont il fait partie. Cette tendance est à mettre sur le compte du président qui, en gestionnaire rationnel, cherche à réduire les coûts. Ainsi, une moissonneuse-batteuse coûte 1,5-2 millions de zł, et peut servir pour une surface de 1 500 à 2 000 ha. Il n'est donc pas valable pour deux coopératives de 500 ha d'en acheter une. S'ils achetaient la moissonneuse, elle serait amortie sur 20 ans.



Cour et bâtiments d'élevage.



Panneaux solaires.

IV – Production

Cette coopérative est l'une des seules exploitations productrices de porcelets de Pologne. Elle possède 700 truies, produisant 21 000 porcelets par an. L'alimentation de ces truies et porcelets est issue de la production de l'exploitation. Sur le total des 400 ha, 215 sont consacrés à la culture de blé, orge et seigle entrant dans l'alimentation animale. Ce qui n'est pas utilisé de ces productions est vendu. Le foin et le concentré alimentaire servant à compléter l'alimentation des porcs ne sont pas produits sur place mais achetés.

En dehors de ces céréales intégrées au cycle de production, le colza et le maïs sont uniquement cultivés pour la vente. La productivité de leurs terres est très bonne puisqu'elle varie entre 6 et 8 t/ha.

Ils reçoivent des subventions d'un montant moyen de 254 €/ha.

V – Historique d'acquisition

Avant la seconde guerre mondiale, la zone concernée par l'exploitation était la propriété de citoyens allemands. Au sortir de la guerre lorsque les territoires allemands à l'Ouest de la Pologne sont intégrés à cette dernière, les ressortissants allemands sont expulsés vers l'Allemagne. Les propriétés sont expropriées par l'État au profit de travailleurs agricoles, de petits paysans, et d'immigrés polonais déplacés de l'Est. Selon la réforme agraire appliquée à ce moment-là, les grandes propriétés sont divisées en petits lots de huit à douze ha avant d'être redistribués. Ainsi, au tout début de la période communiste polonaise, entre 1948 et 1951, les terres appartiennent à des producteurs individuels et sont exploitées également individuellement. Sous l'influence du gouvernement, les propriétaires de cette région sont incités à se regrouper sous forme de coopératives. Ils sont alors toujours propriétaires de leurs parcelles, mais celles-ci sont exploitées dans le cadre d'une structure plus large, et suivant la planification nationale. Celle-ci regroupait les terres de 30 copropriétaires-exploitants, sur une surface totale de 360 ha. En 1974, cette coopérative est regroupée avec d'autres coopératives, et qui sont intégrées dans un conglomérat plus grand. Ce « Kombinat » regroupait à l'époque quelques 5 000 ha et 2 000 exploitants.

En 1990, les fortes subventions allouées par l'État aux coopératives sont supprimées, ce qui les met en difficulté financière. La plupart d'entre elles sont supprimées et chaque agriculteur récupère sa propriété pour s'installer à son compte en tant qu'exploitant individuel. D'après le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, de 2 089 coopératives en 1989, il n'en reste que 826 en 2008. Les copropriétaires l'actuelle coopérative décident malgré tout de garder cette forme juridique.

La coopérative existe sous sa forme actuelle depuis 1995, moment auquel l'actuel président est arrivé. Ce sont les copropriétaires qui avaient fait appel à lui afin de gérer plus efficacement l'exploitation, en difficultés depuis la suppression des subventions. En 1998 et 1999 il a racheté 80 ha à certains des copropriétaires de la coopérative et est devenu lui-même membre de la coopérative en plus d'en être le président. Il a depuis continué à acheter des terres ajoutées à la coopérative, auprès de différents exploitants individuels, pour atteindre aujourd'hui la somme de 150 ha à son nom.

Exploitation n°12

Grzegorz M.

Localisation : Voïvodie de Grande-Pologne (Ouest), village à 50 km de Poznań.

Surface : 60 ha.

Exploitation familiale.

Type de production : polyculture-élevage naisseur et engraisseur de porcs.

I – Foncier

Mode de tenure	Utilisation	Surface (en ha)	Total (en ha)	Qualité
Propriété (45 ha) + Location auprès de l'Agence de la Pro- priété Agricole (15 ha)	Colza	10	60	Classes II et III (bonnes)
	Céréales	18		
	Verger de noise- tiers	4		
	Groseilles rouges et noires	28		

II – Famille et Main d'œuvre

L'exploitation fonctionne uniquement grâce à la main d'œuvre familiale, qui comprend le couple M. et leurs deux fils âgés de 25-30 ans.

III – Équipement

Les M. sont propriétaires de l'ensemble de leurs engins agricoles. Cependant, cette acquisition est très récente, puisqu'ils louaient l'ensemble des machines agricoles avant 2004. Avec l'adhésion de la Pologne à l'Union Européenne, les agriculteurs ont bénéficié dans le cadre du programme SAPARD d'aides à l'achat de leurs outils, qui se traduisait par la participation à hauteur de 50% de leur prix par l'UE. Ce pourcentage monte même à 60% lorsqu'il s'agit de jeunes agriculteurs. Ils ont aussi bénéficié d'un crédit 1,5% proposé par une compagnie allemande pour l'achat de ses machines. L'installation de leurs fils au sein de l'exploitation familiale a également permis d'accéder aux aides à l'installation proposées dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les bâtiments également sont en partie de construction récente. Les infrastructures ont été modernisées l'année précédente, les porcs vivent sur sol de caillebotis en plastique et non plus sur paille.



Tracteur.



Moulin de mélange de l'aliment.

IV – Production et autres revenus

L'exploitation a une production diversifiée, mais le principal de l'activité est concentrée autour de l'élevage porcin. L'exploitation allie engraissement, naissance de porcelets et élevage de jeunes truie destinés à la vente. Ils ont un mâle pour la procréation.



Porcelets.

L'alimentation animale est issue des cultures de blé, orge et maïs de l'exploitation. Le soja et le concentré alimentaire enrichi sont achetés en parallèle. Ils ont produit 80 q/ha de blé cette année. Le colza produit sur l'exploitation est destiné à être vendu à une usine transformatrice de la région. Le rendement de cette année a été de 47 q/ha. L'exploitation possède enfin des vergers de noisetiers depuis 10 ans, et de groseilliers.



Champs en cours de moisson.



Plantation de noisetiers.

Les excréments de l'élevage récupérés grâce au système de caillebotis) sont épandus sur leurs terres.

Les M. reçoivent les aides à l'hectare (220€/ha environ).

V – Historique d'acquisition

Les seules terres dont ait hérité Grzegorz M. sont 1 ha, sur lequel se trouvent aujourd'hui la maison d'habitation et les bâtiments agricoles. Après avoir fait des études à l'Université Agricole, il a été embauché dans une coopérative en 1978. Lorsque le gouvernement communiste est tombé et que les coopératives ont eu la possibilité de se décomposer, les terres ont été mises en vente, et il a acheté 25 ha à 100 €. Tout a été distribué : terres, bâtiments, et machines. Ces terres qu'il a achetées se trouvant à 20 km de chez lui, il les a échangées contre celles d'un de ses collègues qui avait les siennes près de chez lui.

De son côté l'exploitante a acheté 11 ha en 1986, avant son mariage avec Grzegorz M., et 10 autres ha après, en 1995. Ces terres ont été achetées à des exploitants individuels arrêtant leur exploitation. À cette époque le prix de la terre y était de 1 000 €/ha car la demande était faible. Sa mère travaillait dans la même coopérative que son mari. Les terres, qu'elle a obtenues à la décomposition de la coopérative, ont été léguées au frère de Mme M.. En compensation, elle-même a reçu une aide financière de la part de ses parents au moment de la construction de sa maison, et une aide dans le travail sur l'exploitation.

Les M. sont de plus locataires auprès de l'Agence de la Propriété Agricole (APA) de 15 ha. Après 10 ans de location, la vente est prévue pour automne 2014. L'APA n'a pas mis les terres en ventes auparavant, car celles-ci étaient soumises au droit de préemption des héritiers des anciens propriétaires expropriés après la Seconde Guerre Mondiale. Les négociations s'étant conclues par le renoncement des héritiers au rachat des terres, les M. peuvent à présent prétendre à la propriété. Le prix d'achat sera de 50 000 zł/ha (soit 12 000 €/ha), avec obligation de payer 10% de la valeur totale au moment de la transaction, et un crédit sur 14 ans à 3,5% auprès de l'Agence. Les 75 000 zł à payer au moment de la transaction seront versés sans crédit.

VI – Organisations agricoles

Grzegorz M. est membre du conseil d'administration du Conseil National des Chambres d'Agricultures (Krajowa Rada Izb Rolnictwo). Cette organisation syndicale est membre des groupes COPA-COGECA à Bruxelles. Elle milite actuellement auprès du gouvernement afin de trouver une alternative à l'interdiction aux étrangers d'acheter des terres en Pologne, et prenant fin en 2016.

VII – Perspectives

Ils aimeraient augmenter la surface exploitée à 100 ha, mais ne trouvent pas de terres à vendre.

Exploitation n°13

Paproć

Localisation : Voïvodie de Grande-Pologne (Ouest), hameau à 70 km de Poznan.

Surface : 16 ha.

Exploitation familiale

Type de production : polyculture-élevage engraisseur bovins et porcs.

I – Foncier

Mode de tenure	Utilisation	Surfaces (en ha)	Total (en ha)	Qualité
Propriété	Céréales	8	16	Classe 5 (mauvaise) majoritairement. Classe 4 (moyenne)
	Asperges	1		
	Pommes de terre	< 1		
	Prairie temporaire	3,5		
	Potager et verger	< 1		

II – Famille

L'exploitation est tenue par un couple d'agriculteurs, et n'emploie aucune main d'œuvre salariée. L'exploitante a commencé à travailler sur la ferme familiale de son mari en 1977. Ce dernier y travaillait déjà en tant qu'exploitant depuis 4 ans.

Sur leurs quatre enfants, les deux filles vivent et travaillent à l'étranger. Célibataires et employés par une compagnie de commerce de vins de la commune, les deux fils vivent encore avec leurs parents. Il y a trop peu de travail sur la ferme pour faire vivre les quatre membres du foyer, mais les fils aident leurs parents pendant leur temps libre.

Les deux exploitants sont inscrits à la KRUS (Caisse d'Assurance Sociale Agricole).

III – Équipement

L'exploitation est autonome en terme d'équipement. Les trois bâtiments du corps de ferme sont anciens et petits. Les animaux ont donc peu de place. Les tracteurs et autres engins agricoles sont peu puissants, et vieux (la moissonneuse-batteuse a 15 ans).



Tracteur.

IV – Production et autres revenus

Les revenus de l'exploitation sont en majorité issus de la production de viande bovine et porcine. Ils engraisent actuellement 21 bœufs et une vingtaine de porcs.



Bœufs à engraisser.



Avoine.

Les terres cultivées en céréales et le foin issu des prairies temporaires sont à destination de l'alimentation animale. Une partie est semée avec un mélange d'avoine et de blé, association qui permet une meilleure optimisation des ressources du sol et une alimentation plus riche pour les animaux. Le reste est cultivé en seigle. En plus de cette production personnelle, l'exploitation doit acheter le concentré alimentaire de complément. Quelques autres cultures de plein champ sont destinées à la commercialisation. Il s'agit de pommes de terre et d'asperges.

Quelques poules, un potager et un verger sont destinés à la consommation familiale.

Les exploitants reçoivent enfin des aides européennes à l'hectare d'un montant moyen de 700 zł/ha (soit 175€/ha).

V – Historique d'acquisition

Sur les 16 ha que comptent actuellement l'exploitation, 13 ont été hérités par le mari de ses parents. Les trois autres hectares ont été achetés il y a 6 ans à une exploitation du voisinage qui souhaitait diminuer la taille de la ferme. L'exploitation étant relativement proche d'une zone urbaine, les terres leur paraissent être chères. En réalité, payer 40 000 zł pour 3 ha est un prix bien inférieur à la moyenne de la voïvodie. Cela s'explique par la situation particulière de cette région. La zone autour du hameau se distingue du reste de la voïvodie par l'absence de ferme d'État durant la période communiste. Il n'y a donc pas eu de libération de terres au moment de leur privatisation et impossibilité pour les exploitations locales de s'agrandir rapidement. Ainsi, l'ensemble des exploitations a une taille proche de celle présentée.

L'absence de fermes d'États à cet endroit peut s'expliquer par le fait que contrairement au reste de la région, dans laquelle les terres ont été nationalisées par expropriation des citoyens allemands à la fin de la seconde guerre mondiale, là les allemands sont partis dès la première guerre. Les polonais étaient déjà propriétaires de leurs parcelles lorsque le gouvernement communiste a lancé sa politique de nationalisation. On retrouve donc à peu près la même structure des exploitations pendant l'entre-deux guerres qu'actuellement. L'absence

de ferme d'Etat dans cette région peut également s'expliquer par la pauvreté agronomique du sol, représentant peu d'intérêt pour la mise en place de grandes exploitations productives.

Selon l'exploitante, la structure des exploitations change doucement. Petit à petit, les petites exploitations vendent des terres au profit des voisins qui s'agrandissent. En effet, si cette zone se caractérise, d'après ses dires, par une relative homogénéité de taille des exploitations, certaines ne font que 5 ha. Cette surface de mauvaise terre pouvait être suffisante pour vivre à une certaine époque lorsqu'ils pouvaient avoir un emploi en parallèle de l'exploitation. Maintenant la situation semble avoir changé, et maintenir ces trop petites exploitations semble représenter un coût d'opportunité face aux emplois potentiels extérieurs.

VI – Perspectives

Les exploitants aimeraient que l'un de leurs deux fils reprenne la ferme à leur suite. Mais aucun des deux n'a pris cette décision pour l'instant.

Exploitation n°14

Szamotuly

Localisation : Voïvodie de Grande-Pologne (Ouest), hameau près de Szamotuly (à 40 km de Poznań).

Surface : 2 ha.

Exploitation individuelle.

Type de production : polyculture-élevage de porcs.

I – Foncier

Mode de tenure	Utilisation	Surface (en ha)	Total (en ha)
Propriété	Céréales	2	2

II – Famille et Main d’œuvre

Les terres appartiennent à une famille dont seule la femme s'occupe de l'exploitation. Elle n'a pas d'autre activité rémunérée et n'en a jamais eu. Son mari par contre est salarié en dehors de l'exploitation. Elle est à la retraite depuis 1 an, et doit donc avoir environ 68 ans. Elle était inscrite à la KRUS (Caisse 'Assurance Sociale Agricole) avant l'arrêt officiel de son activité.

III – Équipement

L'exploitante utilise quelques vieilles machines dont elle est propriétaire, mais doit louer la moissonneuse-batteuse au moment des moissons.



Cour.

IV – Production

Elle cultive ses champs en céréales afin de fournir l'alimentation des porcs qui seront vendus à l'abattoir. Elle a également une vache à lait pour leur consommation personnelle et pour nourrir les jeunes porcs, et quelques poules pour leur consommation personnelle en œufs.

V – Historique d'acquisition

Les deux hectares ont été légués par son père à l'exploitante, qui menait la production agricole sur cette surface en plus de son métier de mécanicien agricole.

VI- Perspectives

Elle a un fils qui vit avec sa femme et travaille dans une autre commune. L'exploitante espère garantir la pérennité de l'activité agricole en transmettant les terres à son fils.

Exploitation n°15

Jardinier

Exploitant individuel.

Localisation : Voïvodie de Grande-Pologne (Ouest), près de Szamotuly (à 40 km de Poznań).

Type de production : de subsistance.

Surface : moins de 1 ha.

I – Foncier

Mode de tenure	Utilisation	Surface (en ha)	Total (en ha)
Propriété	Céréales	0,50	0,87
	Légumes	0,20	
	Verger	0,10	
	Jardin enherbé	0,05	
	Bâtiments (poulailler)	0,01	

Les terres se situent autour de la maison d'habitation, dans une zone résidentielle périurbaine.

II – Famille et Main d'œuvre

Le propriétaire du potager (68 ans) est le seul à y travailler. A la retraite depuis un an, il n'a jamais été agriculteur. Passionné de jardinage, et a fait une formation en maraîchage il y a 15 ans afin d'améliorer son savoir-faire. Il a une femme qui est infirmière, ils sont donc deux à consommer la production. Le couple a une fille qui vit à Poznan.

III – Équipement

Pas d'informations.

IV – Production

Les légumes du potager et les fruits du verger sont uniquement destinés à leur consommation personnelle. Le verger est constitué de quelques pommiers et d'une rangée d'une dizaine de mètres de framboisiers. Une parcelle est destinée à la culture du seigle, qui sert à nourrir la volaille. Sa basse-cour est majoritairement composée de poules pondeuses (une trentaine) et de quatre dindons. Les œufs de ses poules sont vendus en partie au voisinage.



Potager et verger.

V – Historique d'acquisition et perspectives

Ils ont hérité il y a 15 ans de la tante de sa femme de l'ensemble de ces terres. Celles-ci étaient dans la famille de sa femme depuis la période de l'entre deux guerres. Exploité depuis 15 ans pour leur consommation personnelle, le terrain a été mis en vente cette année. Cela représente en effet trop de travail pour lui à présent, et il sait que sa fille n'est pas intéressée par ces terres.

Les terres sont à vendre en deux lots de 3400 m² et de 5300 m², et chacune de ces parcelles est constructible. Selon l'exploitant, il peut espérer vendre le terrain à 80 zł/m², prix bien plus élevé que les terres agricoles.

On voit dans la région de très nombreuses parcelles en vente de la taille de celles-ci, voire plus petites.